



FORMATION CONTINUE 2022

VISIOCONFERENCE

DROIT DU TRAVAIL

INCAPACITE, INVALIDITE, INAPTITUDE

**Vendredi
30 septembre
De 9h30 à 12h30**

Chloé TRONEL

Avocate au barreau de Lyon

Spécialisée en droit du travail et droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Delphine ROBINET

Avocate au barreau de Lyon

Spécialisée en droit du travail et droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité d'accompagner un employeur ou un salarié face à un constat d'inaptitude.

Pré requis :
Être Avocat.

Programme :

- Distinguer les notions d'invalidité et d'inaptitude,
- Constat d'inaptitude,
- Distinction selon l'origine de l'inaptitude,
- Contours de l'obligation de reclassement,
- Procédure de licenciement pour inaptitude.

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis avant la formation.
Enquête de satisfaction de la formation.
Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2022 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)